

## Appel à candidature pour l'attribution d'une bourse Fondagen pour la formation des doctorants génopolitains Session 2019

Le Fonds de dotation Fondagen et la société de biotechnologies Amgen lancent le 4<sup>ème</sup> appel à candidature pour des bourses de formation à l'international. Ces bourses visent à renforcer la formation de haut niveau des doctorants du biocluster Genopole à travers des sessions d'envergure internationale d'une durée maximale de 2 semaines ; l'objectif de cette action est de contribuer à l'excellence des futurs chercheurs au travers d'une bourse pour la formation des doctorants génopolitains.

**Les bourses Fondagen** s'adressent aux doctorants effectuant leur thèse dans un laboratoire ou une entreprise du site d'Evry et labellisés par Genopole.

Les formations choisies doivent porter sur des disciplines cohérentes avec celles développées sur le biocluster Genopole (génomique, post-génomique, biomathématiques, bioinformatique, thérapie géniques, cellules souches, biologie de synthèse, biotechnologies pour l'environnement ... etc.). Elles doivent permettre aux doctorants d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec leur projet et de **développer une approche interdisciplinaire** (technique/technologie innovante, outil méthodologique, accès à un nouveau logiciel, maîtrise d'un modèle mathématique ...).

Cette bourse doit permettre aux doctorants génopolitains de s'immerger dans un environnement culturel différent tout en renforçant leur formation doctorale. Les formations doivent donc se dérouler exclusivement à l'étranger et impérativement dans un organisme public ou privé à rayonnement international.

Les doctorants bénéficiaires s'engagent à faire une restitution écrite et orale à l'occasion d'un séminaire dédié qui sera organisé par Fondagen et Genopole ou au cours de tout événement scientifique du biocluster Genopole. Ils devront également assurer un transfert de connaissances vers leurs équipes d'accueil dès leur retour de formation.

Les frais d'inscription à la formation, ainsi que le voyage et l'hébergement seront pris en charge pour les candidats retenus, selon les modalités fixées par le règlement des Bourses Fondagen.

**La date limite de candidature est fixée au 31 janvier 2019 pour des formations se déroulant de mai à octobre 2019.**



Pierre TAMBOURIN  
Président de Fondagen

Informations et contact :

Roxane Brachet, Genopole 01 60 87 35 06 – [roxane.brachet@genopole.fr](mailto:roxane.brachet@genopole.fr)